

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ENGHIEN LES BAINS

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2011

L'an deux mille onze, le 16 novembre, à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal, convoqué par courrier du 7 novembre 2011, s'est réuni dans les locaux de la ville d'ENGHIEN-LES-BAINS sous la présidence de **Monsieur Jean Claude NOYER**, Président et Maire de DEUIL-LA-BARRE.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 42

Nombre de délégués présents : 26

<u>DELEGUES PRESENTS :</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLEANTS</u>
ANDILLY	M. BRUXER	
BEAUCHAMP	M. LAVAUD	
	M. LEPINETTE	
BESSANCOURT	M. ARRIX	
	M. PERRAULT	
DEUIL-LA-BARRE	M. NOYER	M. DELATTRE
EAUBONNE		Mme CHARON
ENGHIEN-LES-BAINS	M. SUEUR	M. PENAVALRE
ERMONT		
FRANCONVILLE	M. SOUIED	M. FINCK
MARGENCY	M. GEHIN	
MONTIGNY-LES-CORMEILLES		M. MELLIER
MONTLIGNON	M. DILLY	
	M. LAMBERT	
MONTMAGNY	M. JULIEN	
MONTMORENCY	M. FOGLIA	
PLESSIS-BOUCHARD	Mme JEZEQUEL	M. SOARES
SAINT GRATIEN	M. MATCOVICH	
	M. NICOLLE	
SANNOIS	M. DELANNEE	
SOISY-SOUS-MONTMORENCY	M. STREHAIANO	
	M. ABOUT	
TAVERNY		M. WITON

ABSENTS EXCUSES : M. LAZZARINI (ANDILLY) - M. MARY (DEUIL LA BARRE) - M. BALAGEAS et Mme DESSEMOND (EAUBONNE) - M. BOUSQUET (ENGHIEN LES BAINS) - M. PENICHOST et M. GEORGIN (ERMONT) - M. DELATTRE (FRANCONVILLE) - M. TARARCAZ et M. BOISSEAU (GROSLAY) - M. DENIS (MARGENCY) - M. COSTENOBLE et M. MIE (MONTIGNY-LES-CORMEILLES) - M. ROSE (MONTMAGNY) - M. DETTON (MONTMORENCY) - M. LAMBERT-MOTTE (LE PLESSIS BOUCHARD) - M. CHRISTIN et M. BARRIER (SAINT LEU LA FORET) - Mme GRANDJANIN et Mme GAILLAC (SAINT PRIX) - M. GAUBERT (SANNOIS) - M. BOSCAVERT et Mme LUCAS (TAVERNY).

Monsieur le Président ouvre la séance à 18 H 30 et fait l'appel nominal.

Le quorum étant atteint, les membres présents, formant la majorité en exercice, peuvent délibérer valablement en application des articles L.S211-1 et L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ces formalités remplies, Monsieur le Président donne lecture de l'ordre du jour.

I – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DU 21 SEPTEMBRE 2011

Après examen, aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 21 septembre 2011 est adopté à l'unanimité.

II - COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS PRISES PAR LE BUREAU SYNDICAL ET LES DECISIONS DU PRESIDENT

Après examen, et aucune observation n'étant formulée,

Le Comité Syndical, après en avoir été informé et à l'unanimité :

PREND ACTE des délibérations prises par le Bureau Syndical et des décisions du Président depuis le 21 septembre 2011.

III – DEMANDE D'ADHESION D'AFFILIATION AU CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA REGION ILE DE France DE LA CAISSE DES ECOLES CORBEIL ESSONNES

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à la majorité (25 voix pour, 1 abstention) :

ARTICLE UNIQUE

DECIDE d'émettre un avis favorable à l'adhésion de la Caisse des Ecoles de Corbeil-Essonnes.

IV – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

ARTICLE UNIQUE

PREND ACTE de la tenue du débat des orientations Budgétaires pour l'année 2012.

V – QUESTIONS DIVERSES

VI – INFORMATIONS

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à 19h00.

Le prochain Comité syndical se tiendra le mardi 13 décembre 2011.

Vu pour être affiché le 23 novembre 2011
Conformément aux prescriptions de l'article
L. 2121-25, du Code Général des
Collectivités Territoriales




Jean-Claude NOYER
PRÉSIDENT DU SIARE
MAIRE DE DEUIL-LA-BARRE

AM :